

Rapport sur résultats d'analyses d'eau potable

Commune de Lucens
Service des Eaux
Responsable : Marcel Rey

Motif des analyses : Autocontrôle du réseau d'eau potable de Lucens
Date des prélèvements : 19 avril 2021

Paramètres analysés :

- Bactériologie (germes aérobies, E. coli et Entérocoques)
- Physico-chimiques (nitrate)
- Produits phytosanitaires (45 composés)
- Métabolites pertinents (chlorothalonil)

Bactériologie :

La qualité bactériologique de notre eau potable est excellente. Aucun germe d'origine fécale (coli, entérocoques) n'a été décelé. Même les germes aérobies sont quasiment inexistants.

Nitrate :

Le taux de nitrate est relativement stable dans notre eau potable. Sur le long terme, nous sommes plutôt légèrement à la baisse.

Le réseau de Cremin est peu touché et présente une eau de très bonne qualité

Le rés. inférieur de Lucens révèle un taux proche de la qualité recherchée (< 25 mg/lit).

Le réseau de Forel, ainsi que le réseau supérieur de Lucens (Ponty, Ch. des Cressons et des Aubépinés) accuse un taux inférieur à la norme légale (40 mg/lit).

Produits phytosanitaires :

Aucun de ces produits n'ont été trouvés au-dessus des normes requises.

42 ne sont pas décelables dans nos eaux.

Nous avons quelques traces de trois de ces produits au niveau de la nappe phréatique.

Métabolites pertinents

Deux métabolites sur cinq analysés sont présents dans nos réseaux d'eau. Le premier (R 417888) reste en dessous de la norme sur toutes nos sources. Le second (R 417811) est malheureusement présent en plus grande quantité.

Il n'y a qu'à Cremin ou cette norme (0.100 µg/lit) n'est pas dépassée

A Forel, la norme est très légèrement dépassée.

Sur les réseaux inférieurs et supérieurs de Lucens, le taux oscille entre 0.250 µg/lit et 0.300 µg/lit.

A noter que ce taux doit avoir légèrement diminué depuis ces dernières analyses, car une source de 20 lit/min très chargée a été déviée au ruisseau, et nous n'avons conservé (pour raisons techniques) que 20 lit/min d'une seconde source également problématique. Celle-ci produisait une centaine de litre par minute à la base.

Ce manque est compensé par un pompage plus important dans la nappe phréatique.

Il n'est pas avéré que ces « traces » de produits, dont la norme acceptable est 400'000 fois plus faible que celle du taux de nitrate soit nocives pour la santé.

Toutefois des solutions sont à l'étude pour revenir à une conformité à moyen terme.